



## En clair

### Le Département peut-il déployer la fibre ?

Oui

En Hérault, le Département intervient dans 286 communes qui ne sont pas couvertes par les opérateurs privés.

Sur la zone d'initiative privée, en raison de leur densité démographique, 56 communes ont été choisies par les opérateurs d'infrastructure Orange, SFR, Bouygues et Free comme, par exemple, pour la ville de Montpellier.

Pour savoir si votre logement est raccordable :

RDV sur

→ [numerique.herault.fr](https://numerique.herault.fr)

### Le déploiement de la fibre a-t-il pris du retard ?

Oui

La crise sanitaire et les périodes de confinement successives ont fait prendre au chantier quatre mois de retard environ. Malgré ces contraintes, ce retard a été quasiment rattrapé, avec **230 communes raccordées** fin 2022, soit plus de 60 000 logements et locaux professionnels. La totalité des communes concernées par le déploiement seront équipées **au cours du premier semestre 2023**.

### N'y a-t-il que 3 opérateurs sur la zone Hérault Numérique ?

Non

Dans l'Hérault, vous pouvez faire appel à **12 fournisseurs d'accès à internet** ! En effet, le Conseil départemental a confié la construction et la commercialisation à un opérateur d'infrastructure neutre, ce qui a permis à 8 opérateurs alternatifs de proposer leurs offres : Coriolis, Kiwi, K-net, Nordnet, Ozone, Videofutur, Blue Networks Technologies et Alphaslink. Les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR, Bouygues et Free) sont aussi présents dans l'Hérault.

Retrouvez-les sur

